



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 10 mai 2021 à 19 h 30.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Séance à huis clos

4. Trésorerie

4.1. Hon. prof. mise à jour du plan d'intervention

4.2. Financement de la quote-part des travaux à l'usine d'épuration

4.3. Réalisation complète de l'objet du règlement à moindre coût - #15-679

4.4. Réalisation complète de l'objet du règlement à moindre coût - #15-681

4.5. Réalisation complète de l'objet du règlement à moindre coût - #16-700

5. Dossiers Urbanisme

5.1. Recommandations suite séance spéciale du CCU du 20 avril 2021

5.1.1. Dérogations mineures

5.1.1.1 Explication sur la dérogation mineure au 264, rue de Vancouver

5.1.1.2 Décision sur la dérogation mineure au 264, rue de Vancouver

5.1.1.3 Explication sur la dérogation mineure au 199, rue de Cortina

5.1.1.4 Décision sur la dérogation mineure au 199, rue de Cortina

5.1.2. PIIA

5.1.2.1 264, rue de Vancouver

5.1.2.2 199, rue de Cortina

5.2. Recommandations suite séance spéciale du CCU du 4 mai 2021

5.2.1. PIIA

5.2.1.1 102, rue de Nagano

5.2.1.2 18, rue du Lac-d'Argent

5.2.1.3 462, chemin des Trois-Castors

5.2.1.4 83, rue du Marais

5.2.1.5 105, rue du Faubourg garage

5.2.1.6 105, rue du Faubourg rénovation

5.2.1.7 89-91, rue du Blé

5.2.1.8 76, rue des Pics

5.2.1.9 2263, avenue Royale

5.2.1.10 21, rue du Vallon-du-Skieur

6. Règlements

6.1. Adoption du règlement

6.1.1. Règlement #21-801 modifiant le règlement #00-407 circulation

7. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 7 mai 2021

Avis numéro : 2021-36

Martin Leith

Secrétaire-trésorier

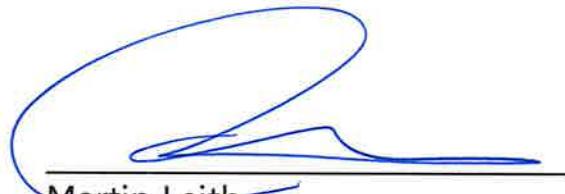
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. ~~Marché du village Dany Drouin~~
5. Marché Mont-Sainte-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 7 mai 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 7 mai 2021.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier